



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

oiseaux migrateurs

Question écrite n° 73801

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le risque de perturbation que pourraient rencontrer les oiseaux migrateurs en raison du déplacement de leur aire de repos, sur le port autonome du Havre. Depuis plus de trente ans, plusieurs centaines d'oiseaux avaient colonisé ledit point d'eau qui constituait aussi bien leur aire de repos que de nourrissage et de nidification, cela, dans l'objectif de laisser place à un nouveau port à conteneurs. Aussi, il aimerait savoir s'il serait possible de procéder autrement afin de préserver autant l'environnement des oiseaux que paysager.

Texte de la réponse

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative au déplacement de l'aire de repos d'oiseaux migrateurs, sur le port autonome du Havre. Dans le cadre des travaux d'extension du port autonome du Havre, projet appelé « Port 2000 », diverses mesures compensatoires ont été prévues au titre de la protection de l'environnement. Parmi celles-ci, le déplacement du reposoir sur dunes est une opération particulièrement importante dans le contexte d'application locale des directives « oiseaux » et « natura 2000 ». Ce reposoir, d'une superficie d'environ 35 hectares, présente l'avantage d'être situé à proximité immédiate de l'aire de repos initiale. Il est particulièrement destiné aux limicoles et, plus accessoirement, aux anatidés. Les travaux, à l'issue de la validation du projet par les experts indépendants du conseil scientifique et technique de l'estuaire, ont été réalisés, et la gestion du reposoir a été confiée à la Maison de l'Estuaire, association gestionnaire de la réserve naturelle de la baie de Seine. La pleine réussite de cette opération reposera désormais sur deux conditions : la tranquillité du site vis-à-vis des promeneurs parfois motorisés ou accompagnés d'animaux et le bon fonctionnement du dispositif dans des conditions extrêmes de marée et de houle. Il convient de souligner que cette opération s'intègre dans un ensemble plus vaste de reconquête environnementale de l'estuaire de la Seine.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73801

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1194

Réponse publiée le : 6 mai 2002, page 2343